

Vos démarches au service Enseignement

Afin de faciliter vos démarches, la Mairie vous informe à titre indicatif du temps d'attente moyen avant votre réception dans le service

	08h30-9h00	09h00-10h00	10h00-11h00	11h00-12h00	12h00-13h00	13h00-14h00	14h00-15h00	15h00-16h00	16h00-17h00
Lundi	Moins de 5 minutes	Moins de 5 minutes	Moins de 5 minutes	Moins de 5 minutes	Moins de 5 minutes	Moins de 5 minutes	Moins de 5 minutes	Moins de 5 minutes	Entre 5 et 7 minutes
Mardi	Moins de 5 minutes	Moins de 5 minutes	Moins de 5 minutes	Moins de 5 minutes	Entre 5 et 7 minutes	Moins de 5 minutes	Moins de 5 minutes	Entre 5 et 7 minutes	Plus de 7 minutes
Mercredi	Moins de 5 minutes	Moins de 5 minutes	Moins de 5 minutes	Moins de 5 minutes	Entre 5 et 7 minutes	Moins de 5 minutes	Moins de 5 minutes	Moins de 5 minutes	Moins de 5 minutes
Jeudi	Moins de 5 minutes	Moins de 5 minutes	Entre 5 et 7 minutes	Entre 5 et 7 minutes	Moins de 5 minutes	Moins de 5 minutes	Moins de 5 minutes	Moins de 5 minutes	Moins de 5 minutes
Vendredi	Moins de 5 minutes	Plus de 7 minutes	Entre 5 et 7 minutes	Moins de 5 minutes	Moins de 5 minutes	Moins de 5 minutes	Plus de 7 minutes	Entre 5 et 7 minutes	Moins de 5 minutes

Votre temps d'attente moyen estimé :

Moins de 5 minutes	Entre 5 et 7 minutes	Plus de 7 minutes
--------------------	----------------------	-------------------

Attention :

- > Ces temps d'attente ne s'appliquent pas aux mois de mai, juin et septembre. En ces mois d'inscriptions scolaires et calcul du quotient familial, les délais d'attente peuvent atteindre une heure.
- > Pour vos démarches auprès de la caisse, un temps d'attente de 15 minutes est à prévoir en période de paiement des factures (1^{ère} semaine du mois)

